

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 9 OCTOBRE 2024

DEL-2024-234

L'An deux mille vingt-quatre, le 9 octobre, à 9 heures, le COMITE du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 2/10/2024, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Étaient présents :

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur d'ANNECY :

Titulaires : Mme LAFARIE,
MM. BACHELLARD, BARRY, BOUCLIER, COUTIER, PAULY, PELLARIN, PEUGNIEZ.

Suppléants : .

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de BONNEVILLE :

Titulaires : MM. BARBIER, BOUVARD C, BOUVARD M, BUFFLIER, CHENEVAL JP, DESCHAMPS, DUNAND, FONTAINE, GAUDIN, MEYNET-CORDONNIER, PENHOUËT, PERRISSIN-FABERT, RATSIMBA, STEYER.

Suppléants : .

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS :

Titulaires : MM. GILET, HACQUIN, JACQUES, OBERLI, SIBILLE.

Suppléants : .

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de THONON-LES-BAINS :

Titulaires : MM. CHARRAT, CONDEVAUX JF, DEAGE, MATHIAN.

Suppléants : M. CRAQUELIN.

Collège des communes sous Entreprise Locale de Distribution (ELD) :

Titulaires : MM. BOISIER, DUGAVE, REY.

Suppléants : .

Collège des Syndicats Intercommunaux sous Entreprise Locale de Distribution (ELD) :

Titulaires : MM. CARTIER, FRANÇOIS.

Suppléants : .

Collège du Conseil départemental de la Haute-Savoie :

Titulaires : MM. BAUD-GRASSET, DAVIET.

Suppléants : .

Collège des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) :

Titulaires : Mme MAYORAZ,
MM. FROSSARD, GENOUD, GEORGES, SAILLET.

Suppléants : M. GUITTON.

Avaient donné pouvoir :

Mmes BRUNO, CECCON, PARIS, PESSEY-MAGNIFIQUE, TARAGON, WENDLING,
MM. CATTANÉO, GYSELINCK, MARIAS, ROLLIN.

Étaient absents ou excusés :

Mmes AUDETTE, BILLOT, BRO, DALL'AGLIO, DETURCHE, MERMIER, , MUGNIER,
MM. AEBISCHER, AMADIO, ANTHOINE-MILHOMME, BACH, BARON, BARTHALAIS, BLOUIN,
BONTEMPS, BOUCHET, BURNET, CALLET, CALONE, CAVAREC, CHARBONNIER, CHARLOT-FLORENTIN, CHASSAGNE, CHENEVAL P, CLEVY, DEFAGO, DEPLANTE, DERONZIER, EVERAERE,
FOURNET, GILBERT, GILLET, GONDA, GRANGER, GUILLOTTE, HAVEL, HENON, JOURNE, LARCHER,
LEBEAU-GUILLOT, LEGEROT-GERMAIN, LEOTY, LEROY, LOMBARD, MARTIN-COCHER, PEROU,
PERRET, PERY, ROSSINELLI, RUBIN, SERMET-MAGDELAIN, SONNERAT, TOURNIER, VILLARD,
VITTOZ.

Assistaient également à la réunion :

Mmes ASSIER, CARRERA, CHRISTIN, JAILLET,
MM. CHALLEAT, DUPERTHUY, GRANGE, LOUVEAU, RACAT, VIVIAN : du SYANE.

Membres en exercice :	108
Présents :	45
Membres habilités à prendre part au vote :	108
Votants :	45
Représentés par mandat :	10

Objet : PROPOSITION D'OFFRE MAITRISE DE LA DEMANDE EN ENERGIE POUR DES ETUDES DE CHAUFFERIES EXISTANTES AVEC PARTICIPATION FINANCIERE DES COMMUNES

Rapport présenté par M. Gilles FRANÇOIS

Contexte

Fin 2023, il a été décidé de lancer un travail de fond sur la révision de l'offre Maitrise de la Demande en Energie (MDE) du SYANE qui avait été mise en place dans la période 2012-2014, afin de tenir compte des évolutions des demandes et des besoins du territoire et notamment de prévoir une offre plus souple à plusieurs niveaux pour répondre de manière plus proche aux besoins des adhérents et de répondre à des demandes plus spécifiques.

Ce travail est en cours et doit se poursuivre jusqu'à 2025.

Parmi les domaines de travail sur lesquels travaillent les Conseillers Energie, celui de l'amélioration des systèmes permet en général des gains rapides (temps de retours généralement inférieurs à 13 ans). Les chaufferies sont donc un point de passage clef des visites de bâtiments effectuées par les Conseillers Energie. Ceux-ci sont amenés à émettre des préconisations sur les réglages des équipements, sur les améliorations hydrauliques en vue d'optimiser l'installation et de réduire les consommations.

Par ailleurs, le service MDE fait face au départ d'un de ses chefs d'équipe expérimenté qui possède une forte expertise sur le domaine des chaufferies et systèmes, et appuie les Conseillers en visite dans leur travail d'analyse sur le sujet.

Proposition

Considérant ce contexte et la volonté de maintenir un niveau d'accompagnement satisfaisant pour les collectivités adhérentes au Conseil Energie sur l'optimisation des systèmes/chaufferies, il est proposé de tester et d'anticiper la mise en place d'un accompagnement à 2 niveaux avec l'intervention d'un partenaire externe :

- Accompagnement de niveau 1 : prise en charge de la chaufferie assuré par les Conseillers Energie du SYANE avec l'appui d'un outil logiciel et de formations dédiées (état des lieux, bilan détaillé des installations, propositions d'actions correctives ou d'ajustement de 1^{er} niveau)
- Accompagnement de niveau 2 : réalisation d'audits de chaufferie par un prestataire externe si le Conseiller Energie et la collectivité considèrent après le bilan de niveau 1 qu'il y a un enjeu d'optimisation et des gains significatifs à faire.

La mise en place de cette proposition suppose :

- pour l'accompagnement de niveau 1 : la mise en place d'une solution logicielle métier et la formation des agents,
- pour l'accompagnement de niveau 2 : la réalisation d'audits par un partenaire externe pour un montant d'environ 2,5 k€/audit.

Il est proposé d'intégrer le niveau 1 comme un service inclus dans le montant d'adhésion au Conseil Energie dans la continuité du travail déjà réalisé par les Conseillers Energie actuellement.

Pour le niveau 2, considérant le surcoût et afin de viser une utilisation pertinente de ces audits, il est proposé une participation des collectivités à hauteur de 50 % des coûts, afin de les impliquer dans la volonté d'optimiser la chaufferie.



Les membres du Comité sont invités :

1. à approuver la mise en place de ce nouveau service d'étude de chaufferies existantes aux collectivités adhérentes au service de Conseil Energie,
2. à approuver le taux de participation financière à hauteur de 50 % des collectivités sollicitant un audit de chaufferie (niveau 2 tel que décrit ci-dessus).

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Joël BAUD-GRASSET.

Syane
ENERGIES & HUMAINES

